

FICHE D'INFORMATION SUR LA VACCINATION

Les premiers vaccins de votre enfant

Ce que vous devez savoir

Many Vaccine Information Statements are available in French and other languages. See www.immunize.org/vis. De nombreuses fiches d'information sur la vaccination sont disponibles en français et dans d'autres langues. Visitez www.immunize.org/vis

Les vaccins abordés dans cette fiche d'information sont ceux qui sont les plus susceptibles d'être administrés lors d'une même consultation chez des enfants en bas âge et pendant la petite enfance. D'autres vaccins (notamment rougeole, oreillons et rubéole ; varicelle ; rotavirus ; grippe et hépatite A) sont également recommandés systématiquement au cours des cinq premières années de vie.

Votre enfant va recevoir ces vaccins aujourd'hui :

DTaP Hib Hepatitis B Polio PCV13

(Professionnel de santé : cocher les cases correspondantes.)

1 Pourquoi se faire vacciner ?

Les maladies évitables par la vaccination surviennent beaucoup moins souvent qu'auparavant, grâce à la vaccination. Mais elles n'ont pas disparu. Des foyers de certaines de ces maladies s'observent encore à travers les États-Unis. **Lorsque moins de bébés sont vaccinés, davantage de bébés tombent malades.**

7 maladies infantiles qui peuvent être évitées par les vaccins :

1. Diphtérie (le « D » dans le vaccin DTaP)

- **Les signes et les symptômes** comprennent la formation de fausses membranes à l'arrière de la gorge qui peuvent rendre la respiration difficile.
- **La diphtérie peut provoquer** des troubles respiratoires, une paralysie et une insuffisance cardiaque.
 - Avant l'introduction du vaccin contre la diphtérie, près de 15 000 personnes décédaient chaque année de cette maladie aux États-Unis.

2. Tétanos (le « T » dans le vaccin DTaP ; parfois appelé maladie de la « mâchoire bloquée »)

- **Les signes et les symptômes** comprennent une rigidité musculaire douloureuse, généralement sur l'ensemble du corps.
- **Le tétanos peut provoquer** une rigidité de la mâchoire qui peut rendre difficile l'ouverture de la bouche ou la déglutition.
 - Le tétanos tue environ 1 personne sur 10 qui contractent la maladie.

3. Coqueluche (le « P » dans le vaccin DTaP)

- **Les signes et les symptômes** comprennent de violentes quintes de toux qui rendent difficile pour un bébé de manger, boire ou respirer. Ces quintes peuvent durer plusieurs semaines.
- **La coqueluche peut provoquer** des pneumonies, des convulsions, des lésions cérébrales ou le décès. La coqueluche peut être très dangereuse chez le nourrisson.
 - La plupart des décès par coqueluche surviennent chez les bébés âgés de moins de 3 mois.

4. Hib (*Haemophilus influenzae* de type b)

- **Les signes et les symptômes** peuvent comprendre de la fièvre, des maux de tête, une raideur de la nuque, de la toux et un essoufflement. Dans les cas légers, il peut n'y avoir aucun signe ou symptôme.
- **L'Hib peut provoquer** une méningite (infection des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière), une pneumonie, une otite (infection de l'oreille), une sinusite (infection des sinus), une bactériémie (infection du sang), ainsi que des infections articulaires, osseuses et au niveau de la membrane qui entoure le cœur, des lésions cérébrales, un œdème (gonflement) important de la gorge, rendant la respiration difficile, et la surdité.
 - Les enfants de moins de 5 ans sont le plus à risque de la maladie à Hib.

5. Hépatite B

- **Les signes et les symptômes** comprennent une fatigue, des diarrhées et des vomissements, une jaunisse (coloration jaune de la peau ou des yeux) et des douleurs musculaires, articulaires et à l'estomac. Mais il n'y a généralement aucun signe ou symptôme.
- **L'hépatite B peut provoquer** des lésions du foie et un cancer du foie. Certaines personnes présentent une infection chronique (à long terme) par le virus de l'hépatite B. Ces personnes pourraient ne pas sembler malades ou se sentir malades, mais elles peuvent infecter d'autres personnes.
 - L'hépatite B peut causer des lésions du foie et un cancer chez 1 enfant sur 4 infectés de manière chronique.

6. Polio

- **Les signes et les symptômes** peuvent comprendre une maladie pseudo-grippale, ou il peut n'y avoir aucun signe ou symptôme du tout.
- **La polio peut provoquer** une paralysie permanente (impossibilité de bouger un bras ou une jambe ou, parfois, de respirer) et le décès.
 - Au cours des années 1950, la polio a paralysé plus de 15 000 personnes, chaque année, aux États-Unis.



U.S. Department of
Health and Human Services
Centers for Disease
Control and Prevention

7. Infection pneumococcique

- **Les signes et les symptômes** comprennent de la fièvre, des frissons, une toux et des douleurs thoraciques. Chez le nourrisson, les symptômes peuvent également comprendre une méningite, des convulsions et parfois une éruption cutanée.
- **L'infection pneumococcique peut provoquer** une méningite (infection des membranes qui enveloppent le cerveau et la moelle épinière), une otite, une sinusite ou une bactériémie, une pneumonie, la surdité et des lésions cérébrales.

- Environ 1 enfant sur 15 qui contractent une méningite à pneumocoques décèdera de l'infection. Généralement, les enfants contractent ces maladies auprès d'autres enfants ou d'adultes, qui peuvent même ignorer qu'ils sont infectés. Une mère infectée par le virus de l'hépatite B peut transmettre l'infection à son bébé à la naissance. La bactérie responsable du tétanos pénètre dans le corps par une coupure ou une blessure ; la maladie ne se transmet pas d'une personne à l'autre.

Les vaccins qui protègent votre bébé contre ces sept maladies :

Vaccin	Nombre de doses	Âges recommandés	Autres informations
DTaP (diphtérie, tétanos, coqueluche)	5	2 mois, 4 mois, 6 mois, 15-18 mois, 4-6 ans	Certains enfants reçoivent un vaccin appelé DT (diphtérie et tétanos) à la place du DTaP.
Hépatite B	3	Naissance, 1-2 mois, 6-18 mois	
Polio	4	2 mois, 4 mois, 6-18 mois, 4-6 ans	Une dose supplémentaire de vaccin contre la polio peut être recommandée pour les voyages à destination de certains pays.
Hib (<i>Haemophilus influenzae</i> de type b)	3 ou 4	2 mois, 4 mois, (6 mois), 12-15 mois	Il existe plusieurs vaccins contre l'Hib. Avec l'un d'entre eux, la dose prévue à l'âge de 6 mois n'est pas nécessaire.
Antipneumococcique (PCV13)	4	2 mois, 4 mois, 6 mois, 12-15 mois	Les enfants plus âgés ayant certaines affections médicales doivent également recevoir ce vaccin.

Votre professionnel de santé est susceptible de proposer ces vaccins sous la forme de **vaccins combinés**, qui réunissent plusieurs vaccins administrés en une seule injection. Les vaccins combinés sont aussi sûrs et efficaces que les vaccins individuels et peuvent limiter le nombre d'injections dont votre bébé a besoin.

2 Certains enfants ne devraient pas recevoir certains vaccins

La majorité des enfants peuvent recevoir ces vaccins en toute sécurité. Mais il y a quelques exceptions :

- Un enfant qui présente un léger rhume ou une autre maladie bénigne le jour où sont prévues les vaccinations peut être vacciné. Un enfant qui est modérément ou gravement malade le jour des vaccinations pourrait être invité à revenir ultérieurement pour les recevoir.
- Tout enfant qui a présenté une réaction allergique potentiellement mortelle après avoir reçu un vaccin ne doit pas recevoir une autre dose de ce vaccin. **Prévenez la personne qui administre les vaccins si votre enfant a déjà eu une réaction sévère après une vaccination.**
- Un enfant qui a une allergie sévère (potentiellement mortelle) à une substance ne doit pas recevoir un vaccin qui contient cette substance. **Prévenez la personne qui administre les vaccins si votre enfant a des allergies sévères dont vous avez connaissance.**

Consultez votre médecin avant que votre enfant ne reçoive :

- **Le vaccin DTaP**, si votre enfant a déjà présenté l'une des réactions suivantes après avoir reçu une dose du vaccin DTaP :
 - Une maladie touchant le cerveau ou le système nerveux dans les 7 jours ;

- Des pleurs ininterrompus pendant 3 heures ou plus ;
- Une convulsion ou une perte de conscience ;
- Une fièvre supérieure à 41 °C (105 °F).

- **Le vaccin PCV13**, si votre enfant a déjà présenté une réaction sévère après avoir reçu une dose du vaccin DTaP (ou d'un autre vaccin contenant l'anatoxine diphtérique) ou après avoir reçu une dose du vaccin PCV7, un précédent vaccin antipneumococcique.

3 Risques d'une réaction au vaccin

Tous les médicaments, y compris les vaccins, sont associés à un risque d'effets indésirables. Ces derniers sont généralement bénins et disparaissent spontanément. La majorité des réactions aux vaccins sont bénignes : sensibilité à la palpation, rougeur ou gonflement au site d'injection, ou légère fièvre. Elles surviennent peu après l'injection et disparaissent en un à deux jours. Jusqu'à la moitié des vaccinations environ en provoquent, en fonction du vaccin.

Des réactions graves sont également possibles, mais elles sont rares.

Les vaccins contre la polio, l'hépatite B et l'Hib ont été associés seulement à des réactions bénignes.

Les vaccins DTaP et anti-pneumococcique ont également été associés à d'autres problèmes :

Vaccin DTaP

- **Problèmes bénins** : irritabilité (jusqu'à 1 enfant sur 3) ; fatigue ou perte d'appétit (jusqu'à 1 enfant sur 10) ; vomissements (jusqu'à 1 enfant sur 50) ; gonflement du bras entier ou de toute la jambe pendant 1 à 7 jours (jusqu'à 1 enfant sur 30), généralement après la 4e ou la 5e injection.
- **Problèmes modérés** : convulsions (1 enfant sur 14 000) ; pleurs ininterrompus pendant 3 heures ou plus (jusqu'à 1 enfant sur 1 000) ; fièvre supérieure à 41 °C (105 °F) (1 enfant sur 16 000).
- **Problèmes graves** : des cas de convulsions à long terme, coma, pertes de conscience et lésions cérébrales permanentes ont été rapportés après l'administration du vaccin DTaP. Ces cas sont extrêmement rares.

Vaccin antipneumococcique

- **Problèmes bénins** : somnolence ou perte d'appétit temporaire (environ 1 enfant sur 2 ou 3) ; irritabilité (environ 8 enfants sur 10).
- **Problèmes modérés** : fièvre supérieure à 39 °C (102,2 °F) (environ 1 enfant sur 20).

Après n'importe quelle vaccination :

Tout médicament peut provoquer une réaction allergique sévère. Ces réactions dues à un vaccin sont très rares, estimées à environ 1 réaction sur un million de doses, et se produiraient dans les quelques minutes à quelques heures suivant la vaccination.

Comme avec tous les médicaments, il existe un très faible risque que le vaccin cause des lésions graves, voire le décès.

La sécurité d'emploi des vaccins fait toujours l'objet d'un suivi. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site www.cdc.gov/vaccinesafety/

4 Que faire en cas de réaction grave ?

Quels sont les symptômes à surveiller ?

- Surveillez tous les signes de nature inquiétante, comme des signes de réaction allergique sévère, une très forte fièvre ou un comportement inhabituel.

Les signes d'une réaction allergique sévère peuvent comprendre de l'urticaire, un œdème (gonflement) au niveau du visage et de la gorge, et des difficultés à respirer. Chez le nourrisson, les signes d'une réaction allergique pourraient également comprendre de la fièvre, une somnolence et une indifférence à la nourriture. Chez des enfants plus âgés, les signes pourraient comprendre une accélération du pouls, des vertiges et une faiblesse. Le cas échéant, ces réactions se manifestent quelques minutes à quelques heures après la vaccination.

Que faire ?

- Si vous pensez qu'il s'agit d'une réaction allergique sévère ou d'une autre urgence qui ne peut pas attendre, appelez le 9-1-1 ou conduisez la personne à l'hôpital le plus proche. Autrement, appelez votre médecin.

Ensuite, cette réaction doit être signalée dans le Système de déclaration des réactions indésirables aux vaccins (Vaccine Adverse Event Reporting System, VAERS). Votre médecin devrait effectuer ce signalement, ou vous pouvez le faire vous-même, sur le site Internet du VAERS, à l'adresse suivante : www.vaers.hhs.gov, ou en appelant le **1-800-822-7967**.

Le VAERS ne donne pas d'avis médical.

5 Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins

Le Programme national d'indemnisation pour les préjudices causés par les vaccins (Vaccine Injury Compensation Program, VICP) est un programme fédéral qui a été créé pour dédommager les personnes qui pourraient avoir subi un préjudice causé par certains vaccins.

Les personnes qui pensent avoir subi un préjudice à cause d'un vaccin peuvent se renseigner sur ce programme et sur le dépôt d'une demande d'indemnisation en appelant le **1-800-338-2382**, ou en consultant le site Internet du VICP, à l'adresse suivante : www.hrsa.gov/vaccinecompensation. La demande d'indemnisation doit être déposée dans le délai imparti.

6 Comment puis-je en savoir plus ?

- Demandez conseil à votre professionnel de santé. Il pourra vous remettre la notice du vaccin ou vous indiquer d'autres sources d'informations.
- Contactez le service de santé de votre ville ou de votre État.
- Contactez les Centres de contrôle et de prévention des maladies (Centers for Disease Control and Prevention, CDC) :
 - Appelez le **1-800-232-4636 (1-800-CDC-INFO)**
 - Visitez le site Internet du CDC à l'adresse suivante : www.cdc.gov/vaccines ou www.cdc.gov/hepatitis

Vaccine Information Statement Multi Pediatric Vaccines

11/05/2015

French

42 U.S.C. § 300aa-26

Office Use Only

